



## Séance du Conseil Municipal du Jeudi 28 Mai 2026 à 19h30

Etaient présents : BERTIN Valérie – BILLOD Christelle – BIROST Claire – BOLE-RICHARD Julie – BOLLE-REDDAT Elise – BOUCARD Gaël – DUBOIS-DUNILAC Nathalie – GEORGE Patric – GIRARDET Valentin – GIROD Yoann – HUGEL Daniel – MAHON Catherine – MILLESSE Sophie – NICOLET Pascal – ROGNON-DUTHY Nathalie – TRICHOT Lionel – VIPREY Mathieu – VONIN Denis.

Etaient excusés : BOURDENET Cédric.

Monsieur Yoann GIROD a été nommé secrétaire de séance.

Rédaction : Nathalie CAILLE

### 1. COMPOSITION DES COMMISSIONS OBLIGATOIRES – RECTIFICATIF C.A.O.

Le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal du 9 avril 2026 qui actait la composition des commissions obligatoires, dont la Commission d'Appel d'Offres ci-dessous :

|   |   |
|---|---|
| <b>Commission d'Appel d'Offres</b><br>3 titulaires (dont le Maire) + 3 suppléants | <b>Patric GEORGE – Maire</b><br>Denis VONIN<br>Sophie MILLESSE<br><br><b>Suppléants :</b><br>Gaël BOUCARD<br>Catherine MAHON<br>Valentin GIRARDET |
|---|---|

Toutefois, il apparaît que la composition de cette commission ne respecte pas les dispositions réglementaires qui prévoient que pour les communes de moins de 3500 habitants, cette commission est constituée :

- du Maire ou son représentant – Président
- de trois membres titulaires élus au sein du conseil municipal à la représentation proportionnelle au plus fort reste
- de trois membres suppléants élus au sein du conseil municipal à la représentation proportionnelle au plus fort reste

En l'état actuel, il manque donc un membre titulaire ; le Conseil Municipal procède donc à une nouvelle élection de la C.A.O de laquelle découle la Commission comme suit :

|   |  |
|---|--|
| <p><b>Commission d'Appel d'Offres</b><br/>3 titulaires (dont le Maire) + 3 suppléants</p> | <p><b>Patric GEORGE – Maire</b></p> <p>Valentin GIRARDET<br/>Denis VONIN<br/>Sophie MILLESSE</p> <p><b>Suppléants :</b><br/>Gaël BOUCARD<br/>Catherine MAHON<br/>Claire BIROST</p> |
|---|--|

## 2. CONVENTION SIGNALÉTIQUE – GIROD MEDIAS

Le Maire rappelle la proposition faite lors de la précédente séance au Conseil Municipal de signer une convention avec GIROD MEDIAS pour ce qui concerne la signalétique sur notre commune aux conditions suivantes :

- Durée de validité de la convention : 5 ans
- Etude d'implantation réalisée par GIROD MEDIAS mais choix définitif des emplacements, de la couleur et de la forme du matériel validé par la commune
- Démarchage par GIROD MEDIAS de chaque artisan, commerçant ou professionnel pour proposer signature contrat de fourniture – pose – maintenance trimestrielle des équipements pour 135 €.
- En compensation, 50% de la surface louée en panneaux de signalétique à titre gratuit pour la commune

Ce point avait été mis en attente compte tenu d'imprécisions sur les termes de la convention. Après retour de la société GIROD MEDIAS, des précisions sont apportées :

- Le coût de la maintenance pour les professionnels s'élève à 135€ par an et par panneau
- 100% de gratuité pour la commune (un panneau acheté par un professionnel = un panneau gratuit pour la collectivité)

Accord du Conseil Municipal.

## 3. RETROCESSION TERRAIN EPF A KALIA FINANCES – MODIFICATION ACQUEREUR

Le Maire rappelle la délibération du Conseil du 6 février 2025 qui prévoyait la rétrocession du terrain de l'EPF à la société KALIA HABITAT en vue de la construction d'une résidence seniors.

Le montage envisagé par la société KALIA HABITAT prévoit que le terrain soit désormais acquis par la société KALIA FINANCES.

Le Conseil Municipal autorise la modification de l'acquéreur en conséquence et autorise le Maire à signer l'acte notarié qui en découle.

#### **4. INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES - CORRECTIF**

Le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal du 20 mars 2026 fixant les indemnités de fonction des élus. Il apparaît toutefois que l'enveloppe totale allouée aux indemnités des élus ne correspond pas au montant maximal autorisé, dans la mesure où seulement quatre adjoints ont été pris en compte pour l'enveloppe totale des indemnités.

Or, depuis la loi du 22 décembre 2025 portant création d'un statut de l'élu local, le calcul se fait en fonction du nombre total théorique des adjoints, et non pas en fonction du nombre d'adjoints effectifs. Dès lors, puisque le nombre d'adjoints théorique pour la commune de GILLEY s'élève au maximum à cinq, il convient d'ajouter dans l'enveloppe totale cinq fois l'indemnité légale des adjoints.

Le Conseil Municipal fixe les indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux Délégués comme suit :

| Fonction                        | % indice brut terminal de la fonction publique |
|---------------------------------|--|
| Maire                           | 55.70  |
| Adjoints                        | 21.38  |
| Conseillers municipaux délégués | 10.69  |

#### **5. COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS**

##### **■ CONSEIL COMMUNAUTAIRE :**

Suite à l'installation du Conseil Communautaire le 13 avril 2026, le Maire indique que le Conseil Communautaire s'est réuni le 4 mai 2026. Lors de cette séance, il a été évoqué le sujet des défibrillateurs. Il a été convenu que la Communauté de Communes Entre Doubs et Loue prendrait en charge leur achat tandis que les communes membres assureraient la maintenance de ces appareils.

Une réflexion a été par ailleurs engagée sur l'exiguïté des locaux actuels occupés par la Communauté de Communes.

##### **■ COMMISSION COMMUNICATION :**

Suite à la réunion de la Commission Communication le 5 mai 2026, Monsieur Daniel HUGEL présente au Conseil Municipal la proposition de la société UTOPIA, éditeur du logiciel GALLIA de réservation de salles municipales en ligne.

Conçu pour optimiser le suivi des réservations, ce module permet en effet aux agents d'automatiser la création de contrats, de simplifier les paiements et d'avoir un calendrier pour chaque salle.

Coût de l'installation de ce logiciel : 2 295 € HT – maintenance annuelle : 625€

Par ailleurs, cette société propose également une refonte du site internet qui permettrait de répondre à l'évolution des normes d'accessibilité, de proposer des fonctionnalités plus avancées et de construire une charte graphique unifiée.

Coût de la refonte : 5 558.40 € HT – maintenance annuelle : 557.67 €

Accord du Conseil Municipal sur ces deux projets.

## 6. BUDGETS 2026 PERISCOLAIRE ET MICRO CRECHE

Le Maire présente les comptes de résultats 2025 et les budgets prévisionnels 2026 relatifs à l'activité « périscolaire » (périscolaire + centre de loisirs + bivouac) et « micro-crèche », toutes deux confiées à l'association ADAEJ25.

### Comptes de résultats 2025 :

|                               | EXCÉDENT    | PERTE              |
|-------------------------------|-------------|--------------------|
| PERISCOLAIRE                  | 16 872.00 € |                    |
| CENTRE DE LOISIRS             |             | 172.00 €           |
| BIVOUAC                       | 536.00 €    |                    |
| <b>S/Total périscolaire :</b> |             | <b>17 236.00 €</b> |

|                               | EXCÉDENT | PERTE             |
|-------------------------------|----------|-------------------|
| MICRO-CRECHE                  |          | 4 365.00 €        |
| <b>S/Total micro-crèche :</b> | <b>-</b> | <b>4 365.00 €</b> |

### Budgets prévisionnels 2026 :

|                               | DEPENSES     | RECETTES     | Subvention communale |
|-------------------------------|--------------|--------------|----------------------|
| PERISCOLAIRE                  | 211 440.00 € | 211 440.00 € | 6 820.00 €           |
| CENTRE DE LOISIRS             | 26 240.00 €  | 26 240.00 €  | 4 920.00 €           |
| BIVOUAC                       | 6 050.00 €   | 6 050.00 €   | 1 950.00 €           |
| <b>S/Total périscolaire :</b> |              |              | <b>13 690.00 €</b>   |

|                               | DEPENSES     | RECETTES     | Subvention communale |
|-------------------------------|--------------|--------------|----------------------|
| MICRO-CRECHE                  | 192 500.00 € | 192 500.00 € | 21 390.00 €          |
| <b>S/Total micro-crèche :</b> |              |              | <b>21 390.00 €</b>   |

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve les comptes de résultats 2025 ainsi que le budget prévisionnel 2026 présentés par l'ADAEJ25 concernant le périscolaire et la micro-crèche.

## 7. TARIFS PERISCOLAIRE ET MICRO CRECHE 2026

Le Conseil Municipal fixe les tarifs de ces structures à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2026 comme suit :

### ■ Périscolaire :

|                              | Quotient 1<br>(0-799) | Quotient 2<br>(800-999) | Quotient 3<br>(1000-1499) | Quotient 4<br>(1500-1999) | Quotient 5<br>(2000-2499) | Quotient 6<br>(2500-2999) | Quotient 7<br>>3000 |
|------------------------------|-----------------------|-------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------|
| Garde 6h45 – 7h30            | 2.10 €                | 2.15 €                  | 2.30 €                    | 2.75 €                    | 3.12 €                    | 3.42 €                    | 3.55 €              |
| Garde 7h30 – 8h30            | 2.70 €                | 2.75 €                  | 2.96 €                    | 3.56 €                    | 3.93 €                    | 4.28 €                    | 4.40 €              |
| Forfait midi (repas en plus) | 3.80 €                | 3.90 €                  | 4.61 €                    | 5.30 €                    | 5.98 €                    | 6.60 €                    | 6.73 €              |
| Garde 16h30 – 17h30          | 3.90 €                | 4.00 €                  | 4.35 €                    | 5.05 €                    | 5.65 €                    | 6.32 €                    | 6.45 €              |
| Garde 17h30 – 18h30          | 2.70 €                | 2.75 €                  | 3.00 €                    | 3.57 €                    | 3.92 €                    | 4.28 €                    | 4.41 €              |

### ■ Accueil de loisirs / mercredi :

|   | Quotient 1<br>(0-799) | Quotient 2<br>(800-999) | Quotient 3<br>(1000-1499) | Quotient 4<br>(1500-1999) | Quotient 5<br>(2000-2499) | Quotient 6<br>(2500-2999) | Quotient 7<br>>3000 |
|---|-----------------------|-------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------|
| Journée Centre de Loisirs                         | 17.40 €               | 17.50 €                 | 22.00 €                   | 23.80 €                   | 25.70 €                   | 27.80 €                   | 28.00 €             |
| ½ journée Centre de Loisirs (matin ou après-midi) | 9.70 €                | 9.80 €                  | 11.00 €                   | 12.00 €                   | 13.00 €                   | 14.00 €                   | 14.50 €             |

Prix des repas pour le périscolaire et l'accueil de loisirs : 4.25 €

### ■ Crèche « Let Minyos » :

|  | Quotient 1<br>(0-999)   | Quotient 2<br>(1000-1499) | Quotient 3<br>(1500-1999) | Quotient 4<br>(2000-2499) | Quotient 5<br>(+2500) |
|--|---|---------------------------|---------------------------|---------------------------|-----------------------|
| Tarif horaire accueil régulier                       | 7.95 €  | 8.35 €                    | 8.90 €                    | 9.30 €                    | 9.45 €                |
| Tarifs horaire accueil occasionnel (couches compris) | <i>Tarif désormais inapplicable selon règles dictées par la CAF</i> |                           |                           |                           |                       |

Par ailleurs, le Conseil Municipal fixe également les tarifs pour le bivouac à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026 comme suit :

|         | Quotient 1<br>(0-999) | Quotient 2<br>(1000-1499) | Quotient 3<br>(1500-1999) | Quotient 4<br>(2000-2499) | Quotient 5<br>(+ 2500) |
|---------|-----------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|------------------------|
| Bivouac | 200.00 €              | 210.00 €                  | 220.00 €                  | 230.00 €                  | 240.00 €               |

## 8. TRAVAUX AEP RUE DES CAVES ROUTE DU LAVA – APPROBATION PROJET et DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de travaux sur le réseau d'eau potable sur la zone « rue des Caves – route du Lava » selon un estimatif établi par le cabinet de maîtrise d'œuvre BE TVRD pour un montant total de 226 935€ HT.

Cette opération est éligible à des subventions de l'Agence de l'Eau et du Département du Doubs. Le Conseil Municipal décide de solliciter l'aide de ces deux entités sur la base du plan de financement suivant :

|                            |              |
|----------------------------|--------------|
| Subvention Agence de l'Eau | 145 027.57 € |
| Subvention Département     | 22 693.50 €  |
| Fonds libres commune       | 59 213.93€   |
|                            | -----        |
| Total :                    | 226 935.00 € |

## 9. ROLE D'EAU 2026

Monsieur Valentin GIRARDET présente pour information, au Conseil Municipal, les chiffres liés à la facturation annuelle de l'eau :

Achat d'eau au Syndicat de Dommartin : 125 573 m<sup>3</sup>

|   | Nbre unités | Nbre m <sup>3</sup> | Prix    | Prix total          |
|---|-------------|---------------------|---------|---------------------|
| Taxe de compteur :  | 751         |                     | 20.00 € | 15 020.00 €         |
| Redevance eau :   |             | 81 206              | 2.60 €  | 211 135.60 €        |
| Redevance eau "source les Portes" :                                 |             | 343                 | 1.30 €  | 445.90 €            |
| Redevance consommation d'eau potable (Agence de l'Eau)              |             | 55 505              | 0.39 €  | 21 646.95 €         |
| Supplément de prix sur la performance des réseaux (Agence de l'Eau) |             | 72 468              | 0.01 €  | 724.68 €            |
| <b>TOTAL HT - EAU :</b>   |             |                     |         | <b>248 973.13 €</b> |

Rendement du réseau 2026 : 64.67%  
(= redevance eau sans source les Portes / achat SIE)

A noter que ce chiffre n'est pas représentatif en raison de la modification de période de facturation : précédemment du 1er juin année N-1 au 31 mai année N, à compter de cette année du 1er juin 2025 au 31 mars 2026 (soit 2 mois en moins sur cette période)

## 10. DEMANDES ET AFFAIRES DIVERSES

### ■ NOMINATION MAIRE HONORAIRE :

Le Maire informe de la nomination de M. Gilbert MARGUET, ancien Maire, par le Préfet du Doubs au titre honorifique de Maire Honoraire.

### ■ DATES A NOTER:

- Vendredi 5 juin à 18h00 : conseil municipal – désignation délégués aux élections sénatoriales

La séance est close à 22 heures 05.

Le Maire,  
Patric GEORGE



Le Secrétaire,  
Yoann GIROD

# ÉTAT CIVIL



## NAISSANCES

Ambre IGLESIAS  
Hélio BRUTILLOT

20 avril 2026  
27 avril 2026

PONTARLIER  
PONTARLIER

## DECES

Robert BOURGON  
Marie-Claude JACQUOT née GUILLEMIN

26 avril 2026  
21 mai 2026

PONTARLIER  
BESANCON



### ■ LARGEUR DES HAIES EN BORDURE DE VOIRIE :

Il est constaté que certaines haies et plantations privées empiètent actuellement sur le domaine public, notamment sur les trottoirs, rendant parfois difficile voire dangereux le passage des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite.

Afin de garantir la sécurité et le confort de tous les usagers, nous vous remercions de bien vouloir procéder à la taille de vos haies, arbustes et végétaux bordant la voie publique, de manière à libérer entièrement le passage sur les trottoirs et espaces piétons.

Nous vous rappelons que l'entretien des plantations en limite de propriété incombe aux riverains et vous remercions d'effectuer ces travaux avant le 30 novembre 2026.

Par avance merci de votre compréhension et de votre coopération pour contribuer à la qualité et à la sécurité du cadre de vie dans notre commune.

# UN GESTE SIMPLE POUR UN ÉTÉ AGRÉABLE !

## PRÉSERVONS NOS ESPACES PUBLICS

ICI,  
RESPECTONS  
NOTRE COMMUNE  
pour le bien  
de tous !

**RAMASSONS NOS DÉCHETS**  
et utilisons les poubelles

**GARDONS NOS ESPACES PROPRES**  
pour le confort de tous

**RESPECTONS LES LIEUX**  
et le matériel mis à disposition

**SOYONS TOUS RESPONSABLES**  
et adoptons les bons gestes au quotidien

*Ensemble, faisons de notre commune un lieu où il fait bon vivre !* ♥

# RANDONNEURS, VTTISTES RESPECTONS LES ZONES DE PÂTURAGE !

Pour la tranquillité des animaux  
et le respect du travail des éleveurs

### VOTRE COMPORTEMENT FAIT LA DIFFÉRENCE

|  |  |   |   |   |
|--|--|---|---|---|
| <b>REFERMEZ LES CLÔTURES</b><br>Après votre passage, refermez les clôtures et barrières. | <b>TENEZ VOTRE CHIEN EN LAISSE</b><br>Il peut effrayer ou provoquer les animaux, même s'il est gentil. | <b>RESPECTEZ LA TRANQUILLITÉ DES ANIMAUX</b><br>Ne les approchez pas, ne les nourrissez pas, ne les dérangez pas. | <b>RESTEZ SUR LES SENTIERS</b><br>Ne coupez pas à travers les prés et cultures. | <b>REMPORTEZ VOS DÉCHETS</b><br>Et ceux de votre chien. |
|--|--|---|---|---|

**UN MAUVAIS GESTE PEUT AVOIR DE GRAVES CONSÉQUENCES**

- > Stress, blessures ou avortements chez les animaux
- > Accidents pour vous et votre chien
- > Dégradation des clôtures et des pâturages
- > Conflits avec les éleveurs

**ENSEMBLE, PRÉSERVONS NOS ESPACES NATURELS ET LE TRAVAIL DE NOS ÉLEVEURS !**

*Merci pour eux !* ♥

Soyons respectueux, soyons responsables,  
*la nature est notre bien commun.*



**ZONE DE DISTRIBUTION : GILLEY**

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

**2025** L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

**A**

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2024 : A

**Origine et gestion de l'eau**

La protection de la ressource est réalisée.

L'eau est prélevée dans la nappe alluviale de l'Arlier puis elle est désinfectée aux ultra-violettes et au chlore gazeux avant d'être distribuée.

Votre réseau alimente de façon permanente 1805 personnes sur 1 commune (GILLEY). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE GILLEY ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE GILLEY » qui assure l'exploitation du réseau.

**PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU**

**BACTÉRIOLOGIE**

**A**

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **14**  
 Conformité : **100 %**  
 Valeur maxi : **0 n/100 ml**

**NITRATES**

**A**

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **6**  
 Valeur moyenne : **10,4 mg/L**  
 Valeur maxi : **15 mg/L**

**PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS**

**A**

Très bonne qualité

Le terme 'pesticides' regroupe plusieurs centaines de substances. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **3**  
 Conformité : **100 %**  
 Nombre de substances recherchées : **264**  
 Valeur maxi : **0 microgramme/L**

**SOMME DE 20 PFAS**

**A**

Bonne qualité

Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés ou aussi nommés PFAS, sont des composés d'origine anthropique persistant dans l'environnement. La concentration maximale réglementaire dans l'eau est de 0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.

Nombre de prélèvements : **3**  
 Valeur moyenne : **0,0117 microgramme/L**  
 Valeur maxi : **0,017 microgramme/L**

**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

**DURETÉ**

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **6**  
 Valeur moyenne : **28,9 °f**  
 Valeur maxi : **30,6 °f**

**Quelques conseils**



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

**ADOUCCISSEUR**



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

**CHLORE**



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

**PLOMB**



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

**Pour aller plus loin**



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 06/05/2026

UDI 025001806

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



# ESPACE DONZEL



ALOÏSE SAUVAGE  
DANS UN FILM DE  
REDA KATEB

Mardi  
16 JUIN  
à  
20h00

Gilley

ESPACE  
DONZEL

EN PRÉSENCE  
DE  
L'ASSOCIATION

le rire  
médecin  
Rire à l'hôpital, c'est vital !

Tarif Unique : 5,00 €

Sortir à Gilley

CNC CFC@E BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ  
CINÉMAS ART & ESSAI  
ÉCRAN MOBILE, cinéma itinérant  
« Art & Essai » de la Ligue de l'enseignement  
Bourgogne Franche-Comté

la ligue de l'enseignement  
le soir de l'école, l'école

ÉCRAN MOBILE

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ  
RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE  
ju ra  
Le Doubs COMES CENTRAUX  
IPNS

1h 56min | Comédie dramatique  
de Reda KATEB

Avec Aloïse Sauvage, Philippe Rebbot, Jean-Philippe Buzaud  
Suite à une blessure, Jo, une jeune acrobate de cirque, doit se réinventer. Elle intègre alors l'association des clowns hospitaliers, découvrant un univers où le rire devient un outil de résilience face à la maladie. Pour l'occasion, la séance aura lieu en présence de l'association "Le Rire Médecin" pour un moment d'échange et de solidarité.

Restez informé avec nos différents supports  
[www.gilley.fr](http://www.gilley.fr) panneau pocket Facebook et Instagram @sortiragilley



# AGENDA



HALLE RUE DE LA GARE - GILLEY

## VENDREDI 26 JUIN

# Fête de la Musique

## AGÏKS

### GREASY LUMBERJACKS

### SAM ADAM'S - SOLSTICE

### ESPERANCE DU SAUGET

### MC MUSIQUE

COMITE DES FETES GILLEY

RESTAURATION RAPIDE SUR PLACE - START 19H - ENTREE GRATUITE

## BAL DES POMPIERS

**DIMANCHE 13 JUILLET**  
HALLE DE LA GARE - GILLEY

## SALSA & BACHATA

ÉVÈNEMENT

STAGE + APRES-MIDI DANSANT

**SAMEDI 13 JUIN**

STAGE SALSA & BACHATA  
Cherch' à danser  
14H à 15H **15€**

DANSE LIBRE & ANIMATIONS  
15H à 18H **GRATUIT POUR TOUS**

Rue de la gare  
25650 Gilley

RESERVATION CONSEILLÉE  
+33 6 61 35 87 13

## KERMESSE DE LA MAGIE

CAFÉ JEUX

**Mercredi 17 juin**

À partir de 14h00

Salle de convivialité

**AU PROGRAMME :**

- Des grands jeux de kermesse ensorcelants
- Une ambiance magique pour petits et grands
- Un moment de partage

d'info sur facebook (Café-jeux)

Contact : Mathilde GIROD 06 73 10 48 04

Mission Locale Nord-Océans

Cofinancé par l'Union européenne

### Mil'ÓDoubs

Le bus de la Mission Locale qui vient à vous !

Tu as entre 16 et 25 ans et tu es intéressé(e) ?  
Tu peux prendre rendez-vous au 03 81 46 54 01

**16-25 ans**

**Vendredi 12 Juin**  
09h à 12h  
Place de la Mairie

### PORTES OUVERTES 16 ET 17 JUIN

## COURS DE FITNESS

MARDI 16 JUIN:  
19H45 - 20H45  
AVEC MÉLANIE

MERCREDI 17 JUIN:  
20H00 - 21H00  
AVEC MANON

**VIENS DÉCOUVRIR NOS COURS DE FITNESS COLLECTIF DANS UNE AMBIANCE CHALEUREUSE!**

**LES COURS SONT MIXTES ET OUVERTS À TOUS DÈS 15 ANS!**

INSCRIPTIONS SUR NOTRE SITE HELLOASSO:

[HTTPS://WWW.HELLOASSO.COM/ASSOCIATIONS/GYM-TONIC-SAUGETTE](https://www.helloasso.com/associations/gym-tonic-saugette)

Gym Tonic Saugette  
gymtonic.saugette@gmail.com - 06 78 50 44 58

### PORTES OUVERTES LE MERCREDI 24 JUIN!

## Eveil corporel

Pour les enfants de 3 à 6 ans

Viens découvrir les activités d'éveil corporel accompagné de tes parents! à la salle polyvalente de Gilley

**Au Programme:**

- Parcours d'éveil et de motricité
- Eveil gymnique
- Multi-activités
- Jeux de coordination et de coopération

**2 créneaux possibles:**

- 16h15-17h
- 17h15-18h

**ET À LA FIN UN GOUTER TE SERA OFFERT!**

Inscriptions gratuites sur HelloAsso:  
<https://www.helloasso.com/associations/gym-tonic-saugette>

Gym Tonic Saugette  
gymtonic.saugette@gmail.com - 06 78 50 44 58